Collaboration entre le Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) le Consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques

Cycle d'ateliers sur l'Adaptation aux changements climatiques

Outils pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans l'administration publique

Juillet 2020

Formateur : Michel Crowley Ph.D.

Conseiller-expert en adaptation aux changements climatiques pour le Consortium Ouranos

Plan

Introduction

1. Sondage
2. Groupe de discussion
3. Formation
4. Questionnaire permettant d'évaluer la pertinence de l'ACC dans l'exercice du mandat d'une unité administrative

(source : Crowley, 2014)

Introduction

Rappel de l'atelier précédent

Défis

- Comprendre la rationalité du décideur
- Rendre la connaissance utile pour la décision

Rôles de l'administration publique en matière d'ACC

- Régulateur
- Maître d'oeuvre
- Facilitateur
- Coordonnateur

Élément de solution

- Développer des outils favorisant l'intégration de l'ACC dans les processus de l'administration publique

Le cas du Québec

Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020

- ORIENTATION 1. Intégrer la préoccupation de l'adaptation aux changements climatiques à l'administration publique.

- Objectif 1. Moduler le contenu des lois, des règlements, des politiques, des stratégies et des outils de planification.
- Objectif 2. Mobiliser les partenaires concernés et veiller à la cohérence de leurs actions.

Crowley, M. (2014). *Proposition de guide en matière d'adaptation aux changements climatiques à l'intention du personnel de la fonction publique du Québec*, Rapport de recherche pour le Consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, École nationale d'administration publique, Québec, 129 pages.

Contenu

- Les CC au Québec
- Notions de base en ACC
- Le rôle de l'État à l'égard de l'ACC
- L'intégration de l'ACC dans les mandats de l'Administration publique
- Des outils facilitant l'intégration de l'ACC au sein de l'administration publique

L'importance d'intégrer l'ACC dans l'administration publique

- Lorsqu'on parle d'intégration de l'ACC dans l'administration publique, on signifie l'importance pour les diverses interventions de l'administration publique de tenir compte, lorsque c'est pertinent, des variables climatiques au même titre que des considérations techniques, environnementales, économiques, sociales prises en compte actuellement.

- Afin d'éviter la multiplication des processus, on suggère d'arrimer l'ACC aux pratiques habituelles de planification, de développement et de mise en œuvre d'interventions dans l'organisation.
- Ainsi, lorsqu'il est pertinent de tenir compte de l'ACC dans une intervention telle qu'une loi, un règlement ou un programme, on ajoute la dimension ACC à la démarche de développement de celle-ci plutôt qu'ajouter une démarche en parallèle.

Une démarche en trois temps

L'intégration de l'ACC dans un ministère, ou dans ses unités administratives, peut s'articuler en trois opérations auxquelles correspondent les outils proposés dans les sections suivantes.

1. **L'établissement de l'état des lieux**. Cette première opération consiste à mesurer les attitudes et le niveau de connaissances du personnel d'une organisation vis-à-vis l'ACC et, le cas échéant, reconnaître les pratiques actuelles en la matière.

2. **La formation/sensibilisation du personnel.** Cette opération consiste à tenir une session de formation et de sensibilisation à la problématique de l'ACC pouvant être adaptée aux besoins d'une organisation.

3. **La mise en œuvre sur le plan opérationnel.** Cette opération consiste à :
   - évaluer la pertinence de l'ACC dans l'exercice du mandat d'une unité administrative.
   - élaborer et mettre en œuvre des mesures d'ACC.

La démarche d'intégration de l'ACC dans l'administration publique.

Opération	Outils
1. L'établissement de l'état des lieux	• Sondage auprès du personnel (outil 1) • Groupes de discussion (outil 2)
2. La formation du personnel	• Canevas de session de formation (outil 3)
3. La mise en œuvre sur le plan opérationnel	• Questionnaire sur la pertinence de l'ACC (outil 4) • Processus d'élaboration et de mise en œuvre de mesures d'ACC (outil 5)

Outil 1. Le sondage

- Le sondage vise à mesurer le niveau de sensibilisation des employés d'une organisation vis-à-vis l'ACC et, le cas échéant, les pratiques actuelles en la matière.

- Le sondage peut s'adresser à l'ensemble du personnel de l'organisation ou à un échantillon représentatif.

- Il peut être pertinent de limiter le sondage au personnel cadre, professionnel ou technique dont les activités peuvent être liées au développement des interventions et aux opérations-terrain de l'organisation.

- Les constats tirés des réponses au sondage sont porteurs d'enseignements susceptibles d'orienter les groupes de discussion et les activités de formation subséquentes sur quatre aspects :
  - Les connaissances et les perceptions des répondants sur les changements climatiques et l'ACC;
  - La position stratégique de l'unité administrative du répondant quant à l'ACC;
  - La prise en compte de l'ACC, ses défis et ses facteurs facilitants;
  - La capacité d'absorption des connaissances en matière d'ACC par l'organisation.

- L'administration du sondage est en soi un exercice de sensibilisation du personnel à l'ACC. En effet, les questions peuvent susciter chez le répondant des interrogations sur l'ACC et sa pertinence en lien avec ses activités.

Exemple de sondage pilote auprès de deux ministères québécois

- Le sondage a été administré en ligne et demandait environ 30 minutes pour être complété.
- Afin de favoriser un taux de réponse utile aux fins d'analyse:
  - Un message des autorités encourageant le personnel à remplir le questionnaire a été placé sur la page d'accueil du questionnaire.
  - Un message sur le site intranet de l'organisation quelques jours avant le lancement du sondage a également éveillé la curiosité et l'intérêt des répondants visés.

Répartition des questions

- Les **questions 1 et 2** servent de **filtre** afin de ne retenir comme répondants que les personnes appartenant aux catégories d'emploi suivantes : gestionnaire, professionnel (permanent, occasionnel, contractuel, etc.), technicien.

- Les **questions 22 à 26** sont posées afin de recueillir des **variables supplémentaires** à des fins d'analyse (genre, groupe d'âge, années d'expérience dans la fonction publique québécoise et niveau de scolarité).

- L'information sur l'unité d'appartenance du répondant (sous-ministériat, direction, service, etc.) a été recueillie afin de permettre des recoupements à l'échelle de l'organisation et à cibler les secteurs où une attention particulière devrait être accordée.

Les **questions 3 à 7** visent à mesurer les **connaissances et les perceptions actuelles** des répondants sur certains éléments :

- Le niveau d'information sur ce qui touche les changements climatiques et l'ACC (Q.3);
- La perception des répondants quant à l'importance de la problématique des changements climatiques et sa signification pour le Québec (Q.4);
- La perception des répondants quant aux menaces représentées par des phénomènes associés aux changements climatiques sur l'unité administrative du répondant et sur les clientèles de cette dernière (Q.5-6);
- La perception des répondants sur les possibilités associées aux changements climatiques (Q.7).

Les **questions 8 et 9** s'intéressent à la **position stratégique** de l'unité administrative du répondant au sujet de l'ACC.

Les **questions 10 à 14** cherchent à déterminer **dans quelle mesure une prise en compte effective de l'ACC s'effectue dans l'unité administrative** du répondant et si le répondant avait déjà pris des mesures ciblant l'ACC, notamment:

- Quels défis sont associés à la prise en compte de l'ACC,
- Quels facteurs peuvent faciliter cette prise en compte.

Les **questions 15 à 21** s'attardent

- Aux connaissances sur les changements climatiques exploitées par les répondants de manière à cerner leur influence dans le processus de prise en compte de l'ACC.
- Sur la capacité d'absorption des connaissances en évaluant dans quelle mesure les employés reconnaissent et valorisent les nouvelles connaissances concernant les changements climatiques et l'ACC.

Outil 2. Le groupe de discussion

- Le groupe de discussion est une méthode de collecte de données qualitatives qui consiste à rassembler de 5 à 15 intervenants afin de discuter d'un sujet précis.
- L'interaction qu'il suscite permet de faire ressortir les perceptions des différents acteurs en présence et de valider certaines hypothèses.
- Il permet également de faire apparaître les appuis et les réticences des acteurs et d'enrichir la discussion et l'analyse subséquente. Il peut aussi servir d'exercice de sensibilisation.

Objectifs du groupe de discussion

- Puiser dans l'expérience et l'expertise des participants dans le dossier de l'ACC afin
  - de fournir des pistes de réflexion pour favoriser l'intégration de l'ACC dans l'organisation
  - d'orienter le contenu d'une éventuelle session de formation (outil 3) en fonction des besoins de l'organisation.
- Vérifier certaines observations tirées d'un diagnostic plus global (par exemple, suite à un sondage)

Déroulement

- 90 à 120 minutes répartis sur une série de thèmes de discussion.
- L'animateur voit à ce que chaque participant se prononce sur chaque question.
- Une synthèse de la discussion est rédigée et sert, par exemple, à préparer d'éventuelles sessions de formation (outil 3 ci-après) ou à identifier des pistes d'action.
- Pour favoriser la participation, garantir la confidentialité des propos.

Exemple de guide d’entretien pour un groupe de discussion utilisé à titre pilote dans deux ministères québécois

Thème 1 : L'ACC et vos mandats

Mise en contexte: présentation d'un énoncé sur la notion d'ACC

Questions:

1. Selon vous, cette notion d'ACC est-elle pertinente à l'exercice de vos fonctions?
2. Si oui, dans quel type d'activité de votre unité administrative l'ACC pourrait-elle se manifester?
3. Par ailleurs, de quelle manière la problématique des changements climatiques interpelle-t-elle votre ministère?

2. Dans le cadre de vos fonctions, avez-vous eu l'occasion d'intervenir dans le dossier de l'ACC?

3. Le cas échéant, pouvez-vous décrire brièvement quelques réalisations en matière d'ACC auxquelles vous avez contribué?

   Avez-vous eu l'occasion de partager ces expériences avec vos collègues?

4. Selon vous, quelles seraient les meilleures stratégies, à l'échelle de votre ministère ou de votre unité administrative, pour favoriser la prise en compte de l'ACC dans l'exercice de ses mandats?

Thème 2 : L'information sur l'ACC

5. Êtes-vous familier avec la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020?

   Dans quelle mesure vous sentez-vous interpellé par cette stratégie, notamment en fonction de vos mandats?

6. Êtes-vous familier avec les travaux du Consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques?

   Ces travaux vous sont-ils utiles dans l'exercice de vos fonctions?

   Si oui, lesquels?

   Si non, pourquoi?

   Comment l'utilité de ces travaux pourrait-elle être bonifiée?

Thème 3: L'engagement des acteurs à l'égard de l'ACC

7. Comment qualifieriez-vous le niveau d'engagement de vos autorités à l'égard de la problématique de l'ACC?

   Quels sont les facteurs qui, selon vous, peuvent expliquer cette situation?

8. Comment qualifieriez-vous le niveau d'engagement de vos collègues (de votre unité administrative, de votre ministère ou d'autres ministères) à l'égard de la problématique de l'ACC?

   Quels sont les facteurs qui, selon vous, peuvent expliquer cette situation?

9. Comment qualifieriez-vous le niveau d'engagement des partenaires du ministère (municipalités, ONG, par exemple) à l'égard de la problématique de l'ACC?

   Quels sont les facteurs qui, selon vous, peuvent expliquer cette situation?

Thème 4: Les facteurs favorisant ou limitant le prise en compte de l'ACC

10. Selon vous, quels sont les facteurs qui peuvent favoriser (ou inciter à) la prise en compte de l'ACC dans l'exercice de vos mandats?

11. Selon vous, quels sont les facteurs qui peuvent limiter (ou poser obstacle à / être des défis à) la prise en compte de l'ACC dans l'exercice de vos mandats?

Outil 3: La formation

- L'élaboration de documents gouvernementaux ou ministériels (politique, stratégie, plan d'action, lignes directrices, etc.) sur une thématique complexe comme l'ACC ne suffit pas pour orienter ou mobiliser les intervenants concernés dans le cadre de leurs activités quotidiennes.
- L'organisation de sessions de sensibilisation ou de formation facilitera grandement la transposition d'énoncés parfois abstraits en actions concrètes.

On tiendra compte:

- Des liens entre, d'une part, la mission et les principaux mandats de l'organisation et, d'autre part, la problématique de l'ACC,
- Des besoins pratiques de la clientèle : à cet égard on portera une attention particulière à illustrer le propos par des exemples parlants pour la clientèle.

Exemple de canevas de session de formation utilisée à titre pilote dans un ministère québécois

Durée: une journée

Nombre de participants : environ 20

Objectifs

- Initier les participants aux concepts de base associés aux changements climatiques en général et, plus spécifiquement, à l'ACC;
- Présenter la *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques*, le *Plan d'action sur les changements climatiques* et les politiques afférentes;
- Présenter une application de l'ACC dans le secteur d'activité des participants;
- Réaliser un exercice (simulation) visant à démontrer la pertinence de l'ACC dans une action d'une unité administrative.
- Échanger entre collègues sur l'intérêt de l'ACC à l'égard des mandats de leur unité administrative;

Exemple de déroulement d'une session de formation d'une journée sur l'ACC

Durée approximative	Module
10 minutes	1. Mot de bienvenue et objectifs de la formation
45 minutes	2. Introduction aux changements climatiques
30 minutes	3. Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques
15 minutes	Pause
30 minutes	4. Exemples de mesures d'ACC dans le ministère ou l'organisme
60 minutes	5. Démarche pour la prise en compte de l'ACC dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une action d'une unité administrative
90 minutes	Déjeuner
90 minutes	6. Exercice pratique en petits groupes
15 minutes	Pause
60 minutes	7. Mise en commun des travaux
10 minutes	8. Mot de la fin et évaluation de la session

Exemple d'exercice pratique

- Les participants sont répartis en équipes de quatre ou cinq personnes. Chaque équipe désigne un rapporteur.
- Chaque équipe prépare une ébauche de fiche synthèse dans laquelle est exposé l'argumentaire justifiant l'élaboration et la mise en œuvre d'une mesure d'ACC:
  - la problématique, en soulignant les enjeux en cause,
  - la pertinence d'intervenir à la lumière des responsabilités de l'organisation,
  - les solutions envisagées avec ses incidences sur le plan budgétaire et les ressources humaines,
  - les besoins quant au suivi et à l'évaluation de la mesure.
- La fiche est remplie directement en format électronique afin de pouvoir être projetée en plénière et partagée avec les autres participants à la fin de la formation.

Outil 4. Questionnaire permettant d'évaluer la pertinence de l'ACC dans l'exercice du mandat d'une unité administrative

- Fonction: assister une unité administrative (un ministère, un sous ministériat, une direction, un service, etc.) dans une première approximation de la pertinence d'intervenir à l'égard des impacts que le climat pourrait avoir sur une ou plusieurs de ses clientèles.

- On entend par clientèle les organisations, les groupes ou individus envers lesquels l'unité administrative a une responsabilité telle que définie dans sa mission et ses mandats.

- L'outil est présenté sous la forme de 6 questions portant sur les clientèles, leur vulnérabilité à l'égard des impacts climatiques et leur capacité de réponse à ces impacts.

Le questionnaire peut être utilisé

- dans le cadre d'une réflexion générale sur la problématique de l'ACC par rapport à la mission et les activités d'une unité administrative,
- ou lors du démarrage d'un mandat spécifique au sein de l'unité administrative, par exemple
    - un projet de règlement,
    - un programme d'assistance financière,
    - une orientation ou une directive visant une activité particulière qui n'est pas, à prime abord, associée aux changements climatiques.

Les clientèles

Question 1. Quelles sont les principales clientèles de votre unité administrative?

- Il peut s'agir de clientèles internes à votre ministère, externes mais gouvernementales ou externes non-gouvernementales.
- Préciser comment s'exerce généralement l'action de votre unité administrative à l'égard de ces clientèles (encadrement légal, support technique, appui financier, émission de directives, rôle conseil, par exemple).

Clientèles	Comment s'exerce l'action de votre unité administrative à l'égard de cette clientèle?
Clientèles internes à votre ministère (autres direction ou sous ministériats, bureau du sous-ministre, cabinet du ministre, par exemple)	
Clientèles externes gouvernementales (organismes centraux, autres ministères, par exemple)	
Clientèles externes non-gouvernementales (municipalités, entreprises, citoyens, par exemple)	

La vulnérabilité des clientèles

- **Question 2.** Selon vous, ces clientèles sont-elles particulièrement vulnérables à certaines conditions climatiques (par exemple, sécheresse, crues printanières, chaleur extrême, etc.)?

Gardez à l'esprit qu'une clientèle peut être vulnérable à plusieurs conditions climatiques différentes.

- Si vous répondez non, pensez-vous que cette situation aurait des raisons de changer dans un contexte climatique futur?

- Si vous répondez encore non, vous considérez qu'il n'y a pas lieu d'intervenir en matière d'ACC et avez terminé le processus. <u>Veuillez justifier votre réponse.</u>

Si vous répondez oui, préciser pour chacune des clientèles concernées:

- à quels impacts climatiques elle est vulnérable (par exemple, inondations, sécheresse, coups de chaleur),
- pourquoi elle est vulnérable (importance de l'exposition, événements passés, zone à haut risque, etc.),
- l'importance de l'impact (mineure, modérée, majeure, catastrophique),
- à quelle fréquence l'impact se manifeste.

Clientèle _____

Impact climatique	Pourquoi la clientèle est-elle vulnérable à cet impact?	Importance potentielle de l'impact	Fréquence d'occurrence de l'impact

Répéter au besoin ce tableau pour chaque clientèle concernée.

La capacité d'adaptation des clientèles

- **Question 3.** Selon vous, dans quelle mesure ces clientèles sont-elles préparées à faire face aux impacts de ces conditions climatiques?

Gardez à l'esprit le fait qu'une clientèle puisse être bien préparée à l'égard d'un type d'impact en raison, notamment, de la familiarité avec l'impact (par exemple, des pluies abondantes causant des inondations), mais moins bien préparée à un autre type d'impact moins visible ou émergeant (par exemple, l'augmentation de la fréquence et de la durée des périodes de sécheresse).

Clientèle _____

Impact climatique auquel la clientèle est exposée	Tout à fait préparée	Assez bien préparée	Un peu préparée	Pas du tout préparée

Répéter au besoin ce tableau pour chaque clientèle concernée.

- **Question 4.** Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses de ces clientèles vis-à-vis ces impacts?

  En termes, par exemple,

  - d'expertise technique,
  - d'expérience sur le terrain,
  - de ressources financières,
  - d'engagement politique,
  - d'un plan d'action à l'égard des changements climatiques,
  - de la mobilisation sociale.

Clientèle _____

Impact climatique auquel la clientèle est exposée	Forces concernant la capacité de réponse aux impacts climatiques	Faiblesses concernant la capacité de réponse aux impacts climatiques

Répéter au besoin ce tableau pour chaque clientèle concernée.

- **Question 5.** Ces clientèles ont-elles déjà adressé des demandes d'intervention relatives à des impacts climatiques auprès de votre unité administrative?

Il peut s'agir, par exemple, d'interventions en cas de sinistre ou d'assistance financière ou technique en vue de prévenir des conséquences attribuables aux conditions climatiques actuelles ou futures.

Non ____

Oui ____

Si oui, précisez:

Identification préliminaire d'une intervention d'ACC

- **Question 6.** À la lumière des réponses aux questions précédentes relatives à la vulnérabilité et à la capacité d'adaptation de ces clientèles face aux impacts climatiques, et en gardant à l'esprit que les changements climatiques futurs pourraient augmenter cette vulnérabilité, considérez-vous qu'il soit pertinent que votre unité administrative intervienne?

Si non, justifiez votre réponse :

Si oui,

- Quelles mesures à la disposition de votre unité administrative semblent pertinentes à l'égard de l'ACC pour ces clientèles? Il peut s'agir, par exemple,
  - Réglementation, directives ou orientations,
  - Interventions sur le terrain,
  - Soutien financier ou technique,
  - Recherche et développement,
  - Diffusion d'information.

- Précisez en quoi ces mesures pourraient être utiles vis-à-vis de l'ACC, notamment en ce qui concerne l'adoption de pratiques ou comportements qui tiennent compte des impacts climatiques, par exemple:
  - Techniques et normes de construction,
  - Pratiques culturales,
  - Gestion de l'eau,
  - Aménagement du territoire,
  - Protection des milieux sensibles.

Mesures	En quoi cette mesure peut-elle être utile pour favoriser l'ACC?

Un exemple québécois

La prise en compte de l'ACC dans la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement

Procédure québécoise d'évaluation des impacts sur l'environnement

Avis de projet de l'initiateur

Directive du ministre

Consultation publique sur les enjeux

Réalisation de l'étude d'impact par l'initiateur
Questions et commentaires du Ministère

Participation du public

Analyse environnementale

Analyse et recommandation du ministre
Décision du gouvernement
Autorisation ministérielle

Surveillance, contrôle et suivi

Ajout au *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (2018)

- *Art. 5. En outre de ce que peut exiger la directive du ministre, une <u>étude d'impact sur l'environnement doit minimalement contenir les renseignements suivants</u>:*

[…]

6° une <u>analyse des impacts et des risques anticipés des changements climatiques</u> sur le projet et sur le milieu où il sera réalisé;

Quelques éléments à inclure dans l'étude d'impact (pour tous les projets).

- Les conditions climatiques récentes et les projections climatiques pour la durée du projet
- Les éléments du milieu qui sont sensibles aux CC
- Les aléas climatiques qui pourraient survenir pendant la durée du projet et qui sont susceptibles d'y porter atteinte
- La probabilité d'occurrence de l'aléa pendant la durée de vie du projet, ainsi que la gravité de ses conséquences sur le projet et son milieu (évaluation des risques)
- Les mesures d'atténuation pour adapter le projet aux conditions climatiques actuelles et futures pour une durée équivalente à celle du projet
- Un programme préliminaire de suivi permettant de vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation qui seront mises en œuvre (utile pour identifier de nouveaux risques ou pour mettre à profit de nouvelles informations qui seraient disponibles sur les effets des changements climatiques)

Une illustration marocaine: l'INDH

Source: INDH/GIZ (2011) *Démarche pour la réduction de la vulnérabilité du programme de développement humain au Maroc*

Contexte de l'étude pilote

- *L'INDH porte sur l'initiation et l'appui aux projets, généralement de petite taille, au profit des populations pauvres et vulnérables.*
- *Considérer et évaluer le risque climat dans les projets de l'INDH est un axe prioritaire que le gouvernement du Maroc souhaite traiter afin d'adapter ces projets aux impacts possibles des CC et protéger leur durabilité et leurs objectifs au profit des populations démunies.*

Tableau 2 : Portefeuille de projets INDH résultant du bilan 2005-2008

Programmes	Nombre de projets milieu rural	Nombre de projets milieu urbain	Nombre de projets Total	Montant moyen par projet en DH
Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	4 984	16	5 000	363 000
Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	111	2 920	3 031	1 038 000
Programme de lutte contre la précarité	415	1 068	1 483	1 195 000
Programme transversal	3 890	2 697	6 587	380 000
Totaux	**9 400**	**6 701**	**16 101**	

Catégories du portefeuille de projets INDH considérées dans l'étude pilote

1 . Constructions

2 . Aménagements hydro-agricoles, khettaras, séguias, création, réhabilitation de périmètres irrigués, travaux de reboisement et de protection des sols

3 . Soutien à l'agriculture (semences, plants, matériel agricole...) et à l'élevage et ses dérivés (viandes, lait, peaux, aliments pour bétail …)

4 . Infrastructures villageoises ou de quartier : assainissement, sanitaires, voirie, trottoirs, alimentation en eau potable, électrification

5 . Désenclavement, accessibilité des villages : création, réhabilitation de routes, gués, ouvrages d'art, pistes rurales

Une démarche en deux temps

1. Au moment de l'étude des projets, compléter une grille simple d'analyse rapide des risques liés aux changements climatiques (fiche de tamisage CC).
2. Lorsque les menaces des CC sont évidentes et importantes sur un projet, l'outil CPDev (*Climate Proofing for Development*) permet l'analyse approfondie de la sensibilité des projets aux CC et l'identification des mesures d'ACC à intégrer dans les projets, limitant ainsi les risques dus au climat.

Étape 1 : Analyse rapide des risques à l'aide d'une grille de tamisage CC

- Joindre à la procédure actuelle de sélection des projets pouvant bénéficier de financement INDH, une nouvelle fiche de tamisage.
- La fiche est simple et destinée à être remplie rapidement par les chargés de projet de l'INDH.
- La fiche permet d'identifier les projets les plus exposés aux risques climatiques.

Fiche de tamisage «Changements climatiques»

A . Est-ce que l'atteinte des objectifs du projet est directement dépendante du climat, de sa variabilité et de ses impacts potentiels ?

1 . Des précipitations (intensité et/ou répartition temporelle, sécheresses, inondations) ☐ Oui ☐ Non

2 . De l'enneigement ou/fonte des neiges ☐ Oui ☐ Non

3 . Des ressources en eau (surface et nappe) ☐ Oui ☐ Non

4 . De la température de l'air ☐ Oui ☐ Non

5 . Des vagues de chaleur ou vagues de froid ☐ Oui ☐ Non

6 . De la durée de la période végétative (production en ressources naturelles) ☐ Oui ☐ Non

7. Des sols (stabilité, productivité potentielle) ☐ Oui ☐ Non

8 . Des tempêtes marines, de l'érosion/inondation du littoral ☐ Oui ☐ Non

Si toutes les réponses sont « Non », le projet n'est pas sensible au climat. Le tamisage pourrait s'arrêter à ce stade. Le risque CC pour ce projet est inexistant. Si une réponse au moins est « Oui », le tamisage va continuer (Passer à B).

B . Pour des conditions climatiques extrêmes (fortes températures, sécheresses, inondations, vagues de froid/chaleur, érosion côtière), le projet [5] :

1 . Pourrait être arrêté ☐ Oui ☐ Non

2 . Pourrait voir ses résultats fortement amoindris ☐ Oui ☐ Non

3 . Pourrait être légèrement gêné ☐ Oui ☐ Non

4 . Ne serait pas touché ☐ Oui ☐ Non

- Si la réponse est « Non », pour les points 1 et 2 le tamisage pourrait s'arrêter à ce stade. Le risque CC pour ce projet est faible.
- Sinon continuer.

Le Projet doit subir une épreuve CC (CPDev) qui permet d'évaluer le risque CC et les possibilités de modification visant l'adaptation de ce projet à ce risque CC.

Étape 2 : Utilisation de l'outil CPDev

- CPDEV est un outil pour élaborer des mesures d'ACC lorsque le tamisage en indique la nécessité. Elle peut servir de référence aux cadres et acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets INDH au niveau du terrain.
- CPDev est une tâche technique qui fait appel à un minimum de connaissances techniques liées au secteur dont relève le projet et aux conditions spécifiques de la zone d'implantation physique du projet.
- Elle doit de ce fait impliquer, en plus des membres des équipes INDH (EAC, EAQ, DAS), les techniciens des services techniques concernés et le porteur du projet.

Discussion

Selon vous, quels sont les défis et les opportunités relatifs à l'intégration de l'ACC dans la réalisation des mandats de l'administration publique marocaine?